N° 455.

QUELQUES RÉFLEXIONS

RELATIVES

A LA THÉRAPEUTIQUE,

SOUS

LE POINT DE VUE HOMOEOPATHIQUE.

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 22 décembre 1837, pour obtenir le grade de Docteur en Médecine;

Par CLAUDIUS-ANTOINE GUEYRARD, de Tourves

(Var).

Ars medica tota in observationibus.

(HOFMANN.)

La plupart des grandes découvertes ont commencé par paraître absurdes, et l'homme de génie ne fera jamais rien s'il a peur des plaisanteries.

(Mme de STAEL, *de l'Allemagne*.)

PARIS.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX ET Ce,

IMPRIMEURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, 8.

1837.

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. ORFILA, DOYEN.	MM.
Anatomie	BRESCHET.
Physiologie	BÉRARD (aîné).
Chimie médicale	ORFILA.
Physique médicale	PELLETAN.
Histoire naturelle médicale	RICHARD.
Pharmacologie	....
Hygiène	....
Pathologie chirurgicale	MARJOLIN. GERDY.
Pathologie médicale	DUMÉRIL. ANDRAL.
Anatomie pathologique	CRUVEILHIER.
Pathologie et thérapeutique générales	BROUSSAIS.
Opérations et appareils	RICHERAND.
Thérapeutique et matière médicale	....
Médecine légale	ADELON, Examinateur.
Accouchements, maladies des femmes en couches et des enfants nouveau-nés	MOREAU.
Clinique médicale	FOUQUIER, Président. BOUILLAUD. CHOMEL. ROSTAN.
Clinique chirurgicale	JULES CLOQUET. SANSON (aîné). ROUX. VELPEAU.
Clinique d'accouchements	DUBOIS (PAUL).

Agrégés en exercice.

MM. BÉRARD (AUGUSTE).
BOUCHARDAT.
BOYER (PHILIPPE).
BROUSSAIS (CASIMIR).
BUSSY.
DALMAS.
DANYAU.
DUBOIS (FRÉDÉRIC).
GUÉRARD, Examinateur.
GUILLOT.

MM. JOBERT.
LAUGIER.
LESUEUR.
MÉNIÈRE.
MICHON.
MONOD.
REQUIN.
ROBERT.
ROYER-COLLARD.
VIDAL, Examinateur.

Par délibération du 9 décembre 1798, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE,

Ex-Médecin en chef de l'hôpital militaire de Lyon, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien Membre de la Société royale de Médecine de Lyon, Membre de la Société royale d'Agriculture et arts utiles, etc.

A MA MÈRE.

A LA MÉMOIRE

DE MON FRÈRE,

Ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu de Lyon, et Membre de la Société royale de Médecine de la même ville.

Vous m'avez ouvert la carrière et vous m'avez montré le but.

Puisse votre souvenir me servir toujours de guide et m'inspirer l'amour du bien, mobile de toutes vos actions.

C.-A. GUEYRARD.

QUELQUES RÉFLEXIONS

RELATIVES

A LA THÉRAPEUTIQUE,

SOUS

LE POINT DE VUE HOMŒOPATIQUE.

A l'époque où la doctrine de Hahnemann fit sa première appar tion en France, elle excita bientôt l'enthousiasme d'une part, de l'autre, la haine ou l'ironie; l'excentricité de ses principes et de sa thérapeutique faisait croire au plus grand nombre de ses antagonistes qu'elle voulait anéantir tout ce qui avait été fait avant elle en médecine, et ceux-là riaient de cette orgueilleuse prétention; cette pensée, partagée même dans le monde par plusieurs adeptes, éloignait par son exagération les hommes de l'art qui auraient eu une tendance à l'examen; d'un autre côté, à l'aspect de la substance inerte associée aux médicaments atténués, et qui, ordinairement la même pour tous, leur sert de véhicule, la masse, moins éclairée, voyait là une panacée universelle, ce qui ne contribuait pas peu à jeter du ridicule sur la nouvelle doctrine. Rarement, quand il s'est agi d'une découverte récente, les esprits même les plus éclairés ont su, de prime abord, l'apprécier à sa juste valeur; partisan exagéré, ou dépréciateur systématique, on lui nuit également en altérant son vrai sens et son exacte portée. L'esprit

humain aime les extrêmes, et, quand il est à la poursuite de la vérité, il est rare qu'il ne dépasse pas le sentier qui doit le conduire à elle.

Une science, en bonne règle, doit se composer de faits isolés d'abord, groupés ensuite par la mémoire et la faculté de percevoir les rapports; de faits longtemps observés naissent les principes; mais malheureusement les hommes, appelés par leur génie à agrandir la science, abandonnent souvent l'observation trop lente à leur gré; pressés par la courte durée de la vie, ils ont hâte d'encadrer leurs travaux; la synthèse, trop souvent insidieuse, leur ouvre une voie plus facile; ils veulent trop tôt établir des principes et généralisent trop, ou bien ils s'égarent dans le labyrinthe des hypothèses; de là, des théories plus ou moins brillantes et plus ou moins vraies; mais de même que l'élan de la poésie a souvent pénétré dans des replis du cœur insaisissables au coup d'œil scrutateur du froid psychologiste, de même les systèmes, enfants de l'imagination ou formulés par elle, ont tous, une fois dépouillés de leurs erreurs, ajouté quelques richesses au domaine de la médecine. Le livre de la science est grand; que chacun y apporte sa page, et laissons-le comme il l'entend formuler sa pensée; quelques ratures et quelques additions seront le droit de la plume qui suivra.

Mais malheureusement, il est à peu près impossible qu'à son apparition dans le monde une idée nouvelle, par cela même qu'elle est nouvelle, ne se trouve pas en contradiction avec les principes établis et considérés comme vérités indestructibles par le fait d'une longue habitude. Tel a été, je crois, le sort de toutes les doctrines comme de la plupart des découvertes partielles. Ce qui entretient encore la répugnance qu'on peut avoir à adopter, ou à examiner au moins, une idée nouvelle, c'est qu'on voit trop souvent l'imposture s'en emparer. N'a-t-on pas vu, en médecine, certains remèdes falsifiés et vendus par les exploitants à des prix immodérés? L'histoire du quinquina et celle de l'ipécacuanha nous en donnent des exemples. Le sort des doctrines nouvelles est aussi d'être souvent prônées par des hommes peu dignes du titre dont ils devraient se montrer plus fiers. La doctrine de Hahnemann a dû subir la loi commune et a vu parfois le charlatanisme

invoquer son nom (1), mais le crime n'en est point à elle, mais à la société.

L'homœopathie (ομοιος παθος), consistant à administrer au malade une faible dose de la substance capable de produire chez l'homme sain des effets semblables à ces effets de la maladie qu'on appelle symptômes, devait moins que toute autre échapper à la controverse, à cause de son étrangeté et surtout à cause d'une fausse interprétation de son principe fondamental, *similis similibus curantur* (2). En effet, lorsqu'on y réfléchit bien, lorsqu'on remarque qu'il n'y a de similitude qu'entre les effets primitifs d'un remède et les effets secondaires d'un mal, similitude qui existe, non dans l'essence des agents, mais seulement dans les symptômes, la loi des semblables se dépouille de cette apparence d'absurdité qui fait que, de prime-abord, on est tenté de la repousser avec dédain.

---

(1) L'homœopathie a déjà ses charlatans d'annonces et de réclames; plus populaire, elle pourrait bien avoir ses charlatans de place; mais, je le répète, c'est le sort de toutes les idées nouvelles, et on ne doit point lui en faire un crime. Peut-être, au contraire, pourrait-on dire, avec quelque raison, qu'il faut qu'elle ait quelque puissance dans le monde pour que l'imposture chancelante sente le besoin de se retenir à elle.

(2) A côté de cette méthode se trouve l'isopathie ou opathie (ισος, ομως, παθος), qui consisterait à guérir le mal par cela même qui l'a causé; là il y avait analogie, ici, il y aurait identité; ainsi, les venins du scorpion, du crotalus, de la vipère, la bave des chiens enragés deviendraient, à de certaines doses, des antidotes aux accidents occasionnés par ces mêmes venins. Quelques remèdes populaires, tels que l'huile de scorpion contre la piqûre de cet animal, les expériences du docteur Lux, vétérinaire distingué de Leipsig, l'inoculation de la variole autrefois en usage, enfin, quelques expériences faites dans ces derniers temps, et dont quelques-unes, dit-on, ont été couronnées de succès, me semblent devoir suffire pour que l'isopathie attire l'attention, mais son efficacité ne me paraît pas suffisamment prouvée pour entraîner la conviction; je ne dirai donc rien de plus de cette méthode qui, d'ailleurs étrangère aux principes de Hahnemann, se trouve en dehors de mon sujet, mais j'ai cru devoir l'indiquer ici pour éviter qu'on ne la confonde avec la première; confusion qui a souvent lieu, surtout lorsqu'on cherche à citer des exemples capables de ridiculiser la loi des semblables.

L'homœopathie, ne débutant point par une hypothèse explicative des phénomènes physiologiques, mais consistant en une loi ou, si l'on craint de trop généraliser, en une hypothèse basée sur l'observation de faits thérapeutiques, je ne pense pas qu'elle puisse former un corps de doctrine complet. Mais, sans rien préjuger d'ailleurs de sa portée et de ses destinées futures, elle me paraît du moins élargir grandement la matière médicale et ouvrir une nouvelle voie aux connaissances thérapeutiques; c'est ce qui me semble résulter des réflexions que je vais exposer.

La loi des semblables, je le répète, est basée sur l'observation et non sur des idées théoriques; ce n'est qu'après avoir essayé plusieurs fois chaque substance sur l'homme sain et comparé ses effets pathogénétiques avec les symptômes des maladies, ce n'est qu'après avoir combattu ces mêmes symptômes par les médicaments dont les effets purs leur ressemblaient le plus, en un mot, ce n'est qu'après une longue série de travaux patients que le père de la doctrine a posé son axiome fondamental.

Cette loi n'a-t-elle pas quelquefois trouvé de l'écho dans la pratique ordinaire? On a vu des cystites guéries par de faibles doses de cantharides, des diarrhées par de l'ipécacuahna, des métrorhagies atoniques par de petites doses de safran, de sabine, des palpitations de cœur par la digitale, qui commençait par les exagérer, des vomissements par l'émétique. Le cowpox qui préserve de la variole n'a-t'il pas de l'analogie avec cette maladie? Cirillo a vu, sous l'influence d'une dose trop forte de mercure, la syphilis redoubler d'intensité; était-ce bien des symptômes de cette affection ou des effets pathogénétiques du remède? J'ai quelquefois entendu dire à des praticiens qu'il leur était arrivé de prendre pour des symptômes syphilitiques ce qu'ils avaient attribué depuis à la présence du mercure.

Ces exemples, je l'avoue, ne sont pas concluants; ce serait même pécher par une analogie inconsidérée que d'induire de là que tous les cas de spécificité sont homœopathiques, mais ils me semblent du moins être de nature à engager les hommes de progrès à examiner si cette

similitude n'est pas plus générale qu'ils n'ont pu le penser d'abord.

Si l'on fait un rapprochement entre les maladies où l'on emploie allopathiquement certains remèdes et les effets pathogénétiques de ces mêmes remèdes énumérés dans la matière médicale pure de Hahnemann, on retrouve parmi ceux-ci des effets semblables aux symptômes de ces maladies : ainsi, M. le docteur Fouquier a, le premier, administré la noix vomique dans les hémiplégies et les paraplégies. En lisant dans Hahnemann l'histoire des effets de cette substance sur l'homme sain, on retrouve les symptômes de ces affections. L'arnica a été employée contre les suites des chutes, contre les fièvres intermittentes ; la digitale contre les palpitations de cœur ; la belladonne contre certaines névralgies, etc. Les symptômes de ces affections se retrouvent dans la matière médicale de l'auteur allemand ; que conclure de là ? De deux choses l'une : ou il y avait réellement similitude entre les symptômes de la maladie et les effets de la substance administrée à l'homme en santé, et alors dans les cas en question la spécificité a été réellement homœopatique, ou bien, lorsqu'il a écrit sa matière médicale, Hahnemann a glissé des souvenirs de symptômes morbides au milieu des effets purs des médicaments ; il est difficile de supposer qu'un homme de science ait mis tant de persévérance à se tromper, et en admettant que cette supposition pût avoir lieu, si l'on réussit en procédant par voie de similitude, l'épreuve milite en faveur du principe ; si en suivant un guide, on arrive au but, il faut bien que ce guide soit fidèle.

On a reproché à la matière médicale pure sa confusion apparente, résultant de la similitude qu'on remarque souvent entre les effets d'un médicament et ceux de plusieurs autres : les maladies aiguës, surtout à leur début, n'ont-elles pas des symptômes communs ? Les substances dont il s'agit ont aussi pour la plupart des symptômes communs, mais chacune d'elles en a qui lui sont propres et qui lui impriment un cachet tout particulier, caractère essentiel à l'application de la loi des semblables.

Du nouveau développement que les expériences de Hahnemann ont fait subir à l'histoire des propriétés des médicaments, il résulte que certaines vertus appartiennent réellement à quelques médicaments

écartés de la thérapeutique, comme s'ils avaient autrefois été revêtus de propriétés imaginaires, et cela, je crois, parce qu'au temps où ils étaient en usage, de bouche en bouche leurs bienfaits exagérés se multipliaient, et leur réputation grandissait peut-être de l'ignorance des uns et du charlatanisme des autres, sans que l'on se donnât la peine de spécifier les variétés de maladies auxquelles convenait le remède à la mode, d'où il devait résulter que les hommes de l'art, ne lui trouvant pas les vertus qu'on lui avait prêtées, péchaient aussi par analogie et niaient celles qu'il pouvait réellement avoir. L'arnica montana en offre un exemple : « Les français, dit Derbois de Rochefort, furent les pre-« miers qui l'employèrent, mais elle ne tarda pas à être abandonnée ; « elle vient enfin d'être rappelée dans la pratique par l'école d'Alle-« magne, et M. Colin, médecin de Vienne, a donné sur cette plante « une bonne dissertation. . . . .
« C'est un moyen très-pénétrant et résolutif, non pas dans les forts « engorgements, mais pour résoudre une matière morbifique, ténue et « âcre, et surtout pour résoudre le sang coagulé à la suite des chutes et « des coups ; ainsi, quand à la suite d'une chute sur la tête, on craint « un amas de sang et de sérosité, on peut employer ce remède avec con-« fiance. »

M. Alibert, rapportant les divers cas où l'on a employé cette plante tels que les fièvres intermittentes qui regnaient épidémiquement en 1770, et qui se changeaient en fièvres adynamiques lorsqu'on voulait les traiter par le quinquina, puis les engorgements du foie, de la rate et des autres viscères abdominaux etc., M. Alibert, dis-je, ne fait pas mention des propriétés résolutives de l'arnica et prétend que Derbois de Rochefort a exagéré ses vertus.

En ouvrant la matière médicale de Hahnemann on retrouve, au milieu de beaucoup d'autres, toutes ces propriétés et surtout cette vertu de faire disparaître ou de prévenir les suites des chutes et des coups.

Ce développement des propriétés des substances contribue à spécifier les cas où doit convenir chacune d'elles ; d'où il résulte que les agents homœopathiques, souvent en harmonie sous quelques rapports avec leur usage allopathique, s'appliquent avec un succès plus con-

stant à un plus grand nombre d'états morbides déterminés. L'hellebore, préconisé à tort ou à raison chez les Grecs contre la folie, ne saurait convenir, d'après M. Alibert, que comme un purgatif drastique favorable dans les cas d'hypochondrie; il répond homœopatiquement et s'applique avec un succès fréquent à un grand nombre de symptômes hypochondriaques, à une constipation opiniâtre, à une toux sèche chez les sujets bilieux, et à certains états morbides de l'intelligence, ce qui vient encore à l'appui de ce que j'ai avancé précédement.

«Les effets de la noix vomique, dit encore M. Alibert (*Élém. de « thérap.* t., I. pag. 438.), sont moins heureux dans l'hémiplégie que dans « la paraplegie; *ils ne l'ont été complétement jusqu'ici que dans cette der« nière affection.* »

En effet, d'après l'énumération que fait ce professeur des autres états morbides contre les quels a été employé ce remède, il ne paraît pas qu'il ait offert les mêmes résultats entre les mains des divers expérimentateurs, tandis qu'en prenant pour guide les effets pathogénétiques et en procédant par voie de similitude, la noix vomique, employée d'ailleurs dans un grand nombre de cas plus ou moins déterminés, s'appliquera d'une maniere plus spéciale et plus constante aux gastrites et aux gastralgies aux accidents amenés par l'abus du café et des liqueurs alcooliques, aux congestions sanguines liées à une mauvaise disposition des voies digestives, à la constipation, à la paraplégie, à la paralysie lombo-crurale, plus fréquente chez les chevaux que les autres paralysies survenant chez eux qui sont pléthoriques, et qui résulte de la compression du prolongement rachidien vers la naissance des paires lombaires (1).

La question des effets des médicaments homœopatiques amène celle de leur préparation; sans en exposer ici les détails, je rappellerai

(1) Le début de cette affection, dans laquelle le cerveau reste intact, est marqué par un accès assez semblable aux accès tétaniques qu'on remarque chez les chiens empoisonnés par la noix vomique, ce qui me paraît être une raison de plus pour que cette substance soit tout à fait homœopathique à cette maladie.

qu'éloignées avec soin de toute influence étrangère et mêlées à un véhicule incapable d'en altérer la pureté (pour les substances végétales, l'alcool, pour les autres, le sucre de lait), les substances sont toujours administrées exemptes de toute combinaison.

L'auteur que j'ai cité en dernier lieu dit, en parlant des diverses préparations de la noix vomique : « Ces mélanges, la plupart très-peu « methodiques, devraient être bannis de la matière médicale à cause de « l'incertitude de leurs effets ; l'extrait alcoolique est la plus sûre en « même temps qu'elle est la plus énergique. » Pourquoi la plus énergique? Parce que l'alcool se charge des principes actifs et rend le médicament plus diffusible. Pourquoi la plus sûre ? On est bien plus certain de l'action d'un médicament simple que d'un médicament composé ; car dans le premier cas, on n'a que la dose à étudier ; dans le second, on a la dose et les proportions des éléments de combinaison, à moins que deux substances ne pussent avoir absolument les mêmes propriétés, et alors une des deux suffirait, mais cela n'existe probablement pas. On m'objectera peut-être que chez plusieurs substances la chimie decouvre les mêmes éléments actifs. Les trouve-t-elle dans les mêmes proportions ? et quand cela serait, serait-on en droit de conclure qu'aucun principe actif n'a pu échapper à l'investigation du chimiste? On compose des eaux minérales artificielles formées des mêmes éléments chimiques que celles de la nature; en ont-elles tout à fait les propriétés ? La chimie, ce me semble, ne peut offrir que des renseignements, mais ne saurait tenir compte des différences intimes des substances analogues qu'on lui soumet.

Une question plus sujette à la controverse est celle de l'action des doses minimes que les médecins homœopatiques employent le plus ordinairement.

Une aggravation passagère produite par le médicament lui-même nécessitait une réserve scrupuleuse dans l'appréciation des doses, ce qui suggéra à Hahnemann l'idée de mêler et de triturer les substances médicinales avec une substance inerte, afin que présentant un plus grand volume, elle rendît les divisions plus faciles. L'expérimentateur

remarqua bientôt que ce mode de préparation développait d'une manière remarquable les propriétés des substances, et fut conduit à ces doses infinitésimales qui font rire les antagonistes et étonnent les adeptes encore peu familiarisés.

Ce n'est plus au raisonnement, mais à l'expérimentation que cette question appartient ; mais si l'on m'accorde l'efficacité possible des doses infinitésimales (1), sans préconiser leur usage comme exclusif, je crois que l'on conviendra de la préférence qu'elles devront obtenir dans la plupart des cas de spécificité, car lorsque avec un volume moindre on peut obtenir le même résultat, on ne fatigue pas les organes par la présence de la matière qui enveloppe le principe actif et qui, agissant en quelque sorte à la manière des corps étrangers, tend à être expulsé de l'organisme ; alors le principe actif est moins aisément absorbé par les membranes muqueuses.

Je termine ces réflexions par ce passage d'un médecin dont le souvenir est lié à l'histoire de la propagation de l'homéopathie (2).

» Par la méthode qui fait le sujet de notre dissertation, il s'agit de « donner à une très-faible dose la substance spécifique pure qui, à dose « plus forte, aurait développé chez l'homme sain des accidents aussi « semblables que possible à ceux de la maladie qu'on a en vue de guérir ; « en agissant ainsi dans le sens des efforts de la nature, on compte sur « la réaction vitale de l'organisme : mouvement inverse à celui des « accidents morbides.

« Par ce moyen, l'homéopathie a la prétention de guérir d'une ma- « nière directe, douce, et relativement rapide.

« L'analogie des symptômes naturels avec ceux qui appartiennent au « moyen artificiel fait bien présumer que celui-ci agira sur le foyer du « mal (communauté de syptômes, communauté de point de départ).

---

(1) J'ai entendu des médecins accorder l'homœopathicité et nier l'action possible des petites doses, et d'autres, convenir de celle-ci et refuser la loi des semblables ; cela m'a paru arguer en faveur de l'homœopathie.

(2) Honoré Gueyrard.

« Mais que se passe-t-il dans ce foyer et comment expliquer le phé-
« nomène de la guérison? car il ne paraît pas suffisant à tous de
« répéter avec Hahnemann : *Deux maladies semblables ne peuvent*
« *exister dans un même point*.

« Le procédé corrobore-t-il dans le lieu malade l'effort salutaire et
« incomplet de la nature?

« Les tissus affectés reçoivent-ils le dégré de force réactive qui leur
« a manqué dès l'instant que l'état normal a pû s'établir, que l'équilibre
« fonctionnel a été désaccordé ?

« Y a-t-il perturbation, modification locale par cet agent, qui n'est
« spécifique qu'autant qu'il est bien choisi, et qu'une sage expérience
« a constaté son efficacité avec le foyer morbide ?

« Y a-t-il plus, y a-t-il antidotisme entre l'agent artificiel et l'agent
« inconnu qui a causé le désordre de l'organisme ?

« Qui nous dévoilera ces profonds mystères ? Tout raisonnement est
« hypothétique, et le temps d'expliquer n'est pas arrivé. Ambroise
« Paré dit quelque part : *Je pansai et Dieu guérit.* Nous pouvons dire,
« à son exemple, un médicament est donné, une impulsion a lieu, et
« la nature fait le reste. «

Ire OBSERVATION.

Névralgie frontale.

Une dame, âgée de vingt-trois ans, grande et pâle, d'une constitution éminemment nerveuse, régulièrement, mais peu abondamment réglée, est sujette, depuis son enfance, à des palpitations de cœur fréquentes; de la céphalagie et des névralgies occupant le plus souvent le front ou les tempes, et dont elle n'est soulagée ordinairement qu'au bout de quinze jours environ, malgré l'usage de la quinine.

Le 7 juin 1836, elle est en proie, depuis cinq jours, à des douleurs aiguës et déchirantes qui occupent le trajet des nerfs frontaux, sans rougeur ni tuméfaction; seulement les vaisseaux capillaires voisins

sont un peu injectés; les yeux supportent difficilement la lumière; il y a impossibilité surtout de regarder en haut; le pouls est fort et large; nausées; quelques palpitations de cœur; frémissements; agitation convulsive. Le paroxysme affecte le type double-tierce intermittent et commence vers dix heures du matin pour se terminer vers midi.

Dans l'intervalle des accès, il reste continuellement de l'affaisement, des nausées et des soubresauts involontaires : 3 globes de belladone (30ᵉ dil.) sont étendus de trois cuillerées d'eau, avec indication d'en prendre une cuillerée de deux heures en deux heures, jusqu'à ce qu'il y ait du mieux; la deuixème cuillerée est suivie d'une exacerbation des symptômes qui dure environ un quart d'heure et fait place à la cessation des symptômes; il ne reste qu'un peu d'affaisement général, d'engourdissement et de fourmillement dans les parties qui ont souffert, état qui diminue insensiblement et cesse dans l'espace de vingt-quatre à trente heures.

IIᵉ OBSERVATION.

Névralgie maxillaire.

Une de nos actrices en renom éprouve depuis quelques jours des élancements violents, tout autour de la moitié droite du maxillaire inférieur, avec sensation d'erosion dans l'intérieur de l'os et odontalgie intense du même côté; les élancements se propagent aux glandes du cou et au pourtour de l'oreille. Le 15 août 1836, *merc. solub.* est administré (1 glob. de la 13ᵉ dil.) Une heure après il survient une aggravation intolérable à laquelle se joint l'inquiétude d'être obligée de jouer le soir même dans un pareil état; mais au bout d'une demi-heure tous les symptômes diminuent tout à coup très-sensiblement et cessent entièrement dans l'espace d'une heure.

IIIᵉ OBSERVATION.

Aménorrhée.

Mademoiselle de C..., jeune personne de vingt ans, brune, chlorotique, impressionnable et pensive, a eu, depuis quatre ans, des cha-

grins continuels; réglée pour la première fois à l'âge de dix-sept ans, les règles n'ont jamais reparu, et, depuis ce temps, elle éprouve continuellement une toux sèche, de l'oppression, des palpitations de cœur, et souvent de légères douleurs rhumatismales occupant tour-à-tour diverses parties du corps.

L'emploi du soufre et du phosphore a parfois amené un peu de soulagement. Le 1[er] juillet, conium (30[e] dil. 1 glob.) est administré; trente heures après, les règles reparaissent; arrêtées de nouveau depuis cette époque, elles ont encore reparu après l'usage du même remède,

IV[e] OBSERVATION.

Irritation chronique de la muqueuse digestive.

M. D., chanteur, âgé de ving-huit ans, grand, sanguin et coloré, n'a jamais fait de maladie grave, mais il est sujet depuis cinq ans à une affection marquée par les symptômes suivants: Pouls plein et irrégulier, étourdissements, enrouement, oppression, froid des extrémités alternant avec une chaleur humide; langue blanche et saburrale; gastralgie; constipation opiniâtre, cédant parfois à l'emploi de pillules laxatives, mais revenant dès qu'il en cesse l'usage; une saignée suspendant tous ces symptômes pour un peu plus de deux mois; le malade, afin de pouvoir se livrer à la pratique de son art, a recours aux émissions sanguines, que depuis deux ans il répète tous les trois mois.

Le 15 mai 1837, il prend *sulfure, 4 dil. 2 glob.* Au bout de quelques jours, la tête devient plus libre, la langue plus nette et un peu humide. Le 10 avril, *veratr. alb.* est prescrit (2 glob. de la 12[e] dilatat.) tous les matins, sans interruption; la constipation cède bientôt et avec elle les symptômes. Au bout de quelques semaines, ce remède, produisant moins d'effet, est remplacé par noix vomique (3 gl. de la 30 dil.) qui amène un bon résultat et qui est répétée deux fois de quinze jours en quinze jours.

Depuis ce temps, les symptômes ont reparu deux ou trois fois très-

légèrement et à des intervalles très-éloignés, et ont cédé à l'emploi du plomb et de la belladone.

Ve OBSERVATION.

Vomissement bilieux.

Madame V..., agée de soixante-quatorze ans, brune, tempérament bilieux, forte et active, quoique ne supportant depuis plusieurs années qu'une très-faible quantité d'aliments, digérant bien la salade, les fruits et le laitage, très-mal la viande et le bouillon, a habituellement la bouche sèche et de la constipation, malaises qu'elle suspend pour deux ou trois mois par l'emploi homéopathique de *sulph.*, *nux vom.* et *veratr. alb.*

22 juin 1837, vomissement abondant d'eau verdâtre mêlée de glaires, qui se renouvelle, depuis cinq heures, tous les quarts d'heures à peu près; crampes violentes d'estomac et hoquet amenant le vomissement; peau sèche; pouls imperceptible; la langue est rugueuse et brûlante, l'épigastre très-sensible; douleurs abdominales très-vives (arsenic 30e dil.); le vomissement cesse. Le 23, le pouls est plein et agité; alternatives de froid et de chaleur; agitation extrême. (aconit. 1 gl. de la 24e dil. de trois heures en trois heures.) Amélioration jusqu'au lendemain soir; alors, sueur froide partout le corps, surtout au front; pouls très-faible; langue extrêmement chaude et sèche; la malade ne dit pas qu'elle souffre, cependant une légère pression sur l'abdomen la fait tressaillir; elle répond avec paresse aux questions qu'on lui adresse (*bryonne*, 30e. 1 glob.) Le 25, elle est assez bien; la peau est moite; le pouls est régulier, la parole naturelle, et de légères douleurs se font sentir à l'estomac et au ventre. Le 26, la malade prend *noix vomique* qui diminue encore les symptômes. Le 27, il y a une selle; les symptômes achèvent de disparaître, et les jours suivants amènent une pleine convalescence.

Expériences vétérinaires.

Quoiqu'on n'ait pas coutume de citer parmi des observations médicalc dcs faits de médecine vétérinaire, je crois pouvoir me le permettre ici, parce que : 1° Chez les animaux, on n'attribuera pas à l'imagination la guérison qui aura suivi l'administration des petites doses; 2° les faits que je vais rapporter me paraissent plus concluants que ceux qui précèdent; 3° enfin, chez les chevaux l'action réelle d'un médicament est plus certaine que chez l'homme, qui, vû son alimentation plus variée et moins réglée, les remèdes dont il a plus souvent fait usage et les excès de tous genres, se trouve bien plus fréquemment sous une influence étrangère. D'ailleurs, si chez les chevaux on ne peut pas, par l'interrogation, consulter les sensations internes, cet avantage me paraît remplacé par le dessin plus marqué des symptômes extérieurs, un cheval conservant, au moment où l'on entre dans son écurie, l'allure particulière que lui imprime la maladie.

VIe OBSERVATION.

Paralysie lombo-fémorale.

Il s'agit ici d'un cheval de 7 ans, vigoureux, vif, très-sensible, tressaillant au moindre bruit.

Vers les premiers jours de février 1837, tandis qu'il faisait un service très-actif, il fut pris d'un tremblement subit, suivi d'une espèce de vertige sans évanouissement, et tomba, la croupe et les cuisses lui refusant leur usage. Malgré les saignées, l'emploi des purgatifs et des exutoires, etc., enfin, malgré le traitement ordinaire sagement entendu, un mois n'avait pas amené le moindre changement favorable.

Ce fut alors (le 2 mars) que M. B., vétérinaire, d'un talent distingué, eut la complaisance de m'offrir ce sujet d'expérimentation, ajoutant que regardant ce cheval comme perdu, il serait étonné d'un succès.

En entrant dans l'écurie, nous trouvâmes l'animal dans l'état suivant :

Couché sur le flanc droit, les membres raidis perpendiculairement à l'axe du corps; le corps présente plusieurs plaies produites par sa position et dont quelques-unes sont très-larges.

L'approche fait tressaillir l'animal et au moindre contact il se débat violemment. Dans les efforts qu'il fait alors pour ruer, les pieds de derrière agissent un peu, mais les cuisses restent immobiles quoique donées d'une grande sensibilité; la gauche est la plus malade.

Si l'on excite le cheval à se lever, après plusieurs efforts inutiles, il parvient à se dresser, mais le train postérieur affaissé sur les jarrêts, il ne garde pas cette position un quart de minute et retombe lourdement.

Le pouls n'offre rien de particulier; lorsque l'animal lève la tête, il la laisse aussitôt retomber comme un poids trop lourd; l'ouïe est très-sensible, la sclérotique un peu rouge; la respiration est naturelle; la muqueuse de la bouche est légèrement saburrale; il y a de l'altération, parfois de la constipation; quand il veut uriner, l'animal raidit ses membres comme s'il allait expirer, et parvient, après beaucoup d'efforts, à expulser un jet bruyant d'urine épaisse et jaune.

Une goutte de la 6e dil. d'*arnica* est administrée; dès le lendemain, la tête est plus libre; l'animal la dresse sans que cela paraisse le fatiguer; il urine sans efforts et il y a moins d'irritabilité générale.

Le 8, la noix vomique est donnée à la dose de 8 glob. de la 30e dil. Le lendemain, la tête redevient pesante, l'urine difficile, les flancs affaissés; il y a de la diarrhée et des flatuosités abondantes; faiblesse générale; ces symptômes cessent au bout de 24 heures; les flatuosités seules persistent pendant 8 jours, simultanées avec la diminution des symptômes morbides. Le 20, je répète l'emploi de la noix vomique qui n'est pas suivi d'aggravation comme la première fois. Le 30, on me dit que l'animal prend tous ses repas au ratelier; il se lève au moins dix fois dans la journée et reste levé chaque fois environ un quart d'heure. Amélioration graduée. Le 6 avril, je le vois rester aisément levé pendant une demi heure; le 8, l'emploi de la noix vomique est renouvelé et n'est pas suivi d'un effet aussi marqué. Le 24, je donne

anacardium 6e dil. 8 gl., sans qu'il y ait d'action évidente; le 1er mai, répétition à la dose 12 gl.: bon effet; au bout de trois jours, les cuisses acquièrent un degré de force notable. Le 16 mai, *rhus toxicod* 10e dil. 12 gl.; 4 heures après l'administration du remède, il survient des grincements de dents et des secousses dans les membres, surtout dans la cuisse qui est la plus malade; cet état dure environ deux heures. Le mieux progressif reprend son cours; la cuisse droite a bientôt recouvré sa force normale, la gauche seule est encore faible. Vers le 15 juin, je donne une dernière dose de RHUS; le cheval, envoyé au labour, a repris toute sa force normale et, dans peu de jours, on doit lui faire reprendre un service au grand trot.

VIIe OBSERVATION.

Paralysie lombo-fémorale.

Le 27 novembre dernier, un cheval de cinq ans, gras, vigoureux et reposé, tandis qu'il est à la forge, est pris d'un tremblement subit, accompagné d'une sueur abondante et froide, puis tombe tout à coup, les membres postérieurs fléchissant les premiers.

Transporté dans l'écurie, il présente une paralysie depuis les dernières vertèbres dorsales jusqu'aux jarrets, sans perte de la sensibilité des parties paralysées; tout le reste est à l'état normal.

La noix vomique, administrée à la dose de 10 gl. de la 30e dil., est, dans l'espace de peu d'heures, suivie d'une amélioration sensible, sans aggravation passagère; le lendemain matin, l'animal peut déjà se dresser sur ses quatre membres pendant la durée d'une minute au moins.

Le 6 décembre, je le revois; il se tient debout une grande partie du jour et se promène aisément dans une vaste cour. Le 12, je le trouve entièrement guéri.

D'après ce que m'a dit M. B..., qu'une position toute particulière met à même d'observer journellement un grand nombre de chevaux, jamais les moyens ordinaires n'amènent un résultat aussi prompt.

PROPOSITIONS DE MÉDECINE.

I.

Plus une maladie aiguë est intense et plus elle a des symptômes saillants, plus aussi le traitement en paraît facile, pourvu que les médicaments à effets bien connus soient assez nombreux.

II.

Quelque puisse être, en général, l'avantage d'une médication homœopathique, il ne faut pas pour cela exclure tous les autres moyens; je crois, par exemple, qu'il est des cas où un révulsif sera d'un grand secours.

III.

Car le dynamisme vital ne réagit pas toujours, même lorsque le remède spécifique est bien choisi.

IV.

Chez les sujets pléthoriques, un médicament agit quelquefois mieux après une saignée, parce que l'absorption devient plus facile.

V.

Dans la dyssenterie, on a retiré de bons effets de l'emploi des purgatifs, qui, en modifiant sans doute les solides sécréteurs, modifient aussi les liquides sécrétés et en augmentent la quantité.

VI.

Y a-t-il primitivement modification des liquides, et par suite, action

tempérante, ou y a-t-il action dynamique du purgatif contre lquel réagit le viscère malade?

VII.

Quoi qu'il en soit, ce me semble un fait thérapeutique notable que cette réussite d'une médication dans un cas où son emploi pourrait sembler contre-indiqué.

VIII.

Quelle que puisse être la subordination du développement des facultés intellectuelles, à celui du cerveau, il ne s'ensuit pas que le moral soit identique à la matière.

La phrénologie ne me paraît donc pas exclure le spiritualisme.

IX.

Dans les expériences de magnétisme animal, la presque impossibilité de reproduire à volonté les mêmes faits me paraît rendre compte de l'extrême difficulté qu'ont ses partisans à répandre leurs connaissances et à faire partager leur conviction.

X.

Le mot vitalité est une abstraction par laquelle nous désignons l'ensemble de certaines fonctions que nous ne connaissons que par leurs effets, et que nous ne connaîtrons peut-être jamais dans leur nature.

XI.

Lorsque la pierre infernale hâte la cicatrisation d'une plaie blafarde

en la ravivant, est-ce en vertu d'un mouvement du sang qui, refoulé d'abord, est ramené avec plus de force par l'élasticité des vaisseaux? En attendant la solution du problème, voici, je crois, tout ce qu'on peut dire : *que c'est en vertu de la réaction vitale.*

XII.

Dans l'emploi des émissions sanguines répétées, il est souvent bien difficile de s'arrêter à temps pour ne pas ôter à l'organisme le degré de force qui lui est nécessaire pour réagir contre la maladie.

XIII.

Une affection du cœur est le plus souvent liée à une affection rhumatismale.

XIV.

Souvent les lésions traumatiques sont suivies d'abcès au foie : l'hypothèse qui me paraît le mieux expliquer ce phénomène est celle de M. Velpeau.

XV.

Lorsqu'on a cru avoir guéri une phthisie pulmonaire, il peut être qu'on soit parvenu à cicatriser les cavernes qui existaient dans le parenchyme pulmonaire; mais il a dû le plus souvent s'en former de nouvelles.

XVI.

L'hypertrophie du cœur peut déterminer une apoplexie chez les sujets qui, par leur constitution, y paraissent le moins disposés.

XVII.

Les fièvres intermittentes, rebelles à l'emploi des spécifiques, ont quelquefois cédé à un changement de lieu et d'habitudes.